



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⵛⵓⵎ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔ ⵏ ⵙⵉⵎⵉⵎⵉⵏⵉ ⵏ ⵙⵉⵎⵉⵎⵉⵏⵉ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Le Directeur Général du régulateur des médias en Gambie en visite de travail à la HACA

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Le Directeur Général du régulateur des médias en Gambie en visite de travail à la HACA

01 Mars 2024













Le Directeur Général de la Public Utilities Regulatory Authority (PURA) de Gambie, M. Yusupha Jobe, a effectué le vendredi 1er mars 2024, une visite de travail à la HACA à l'invitation de Mme Latifa

Akharbach, présidente de l'instance marocaine en charge de la régulation de la communication audiovisuelle. Destinée à l'initiation d'une dynamique d'échanges et de concertations entre les deux régulateurs, cette visite, la première du genre entre le Maroc et la Gambie, a été l'occasion de présenter les spécificités respectives des modèles de régulation audiovisuelle dans les deux pays afin d'identifier les questions d'intérêt commun autour desquelles pourront s'articuler les futures relations de coopération bilatérale.

Les échanges tenus au siège de la HACA à Rabat et auxquels ont participé également M. Benaissa Asloun, Directeur Général, M. El Mahdi Aroussi Idrissi, directeur du département des études juridiques et M. Talal Salaheddine, manager des questions africaines au sein de l'instance marocaine, ont concerné le cadre juridique spécifique aux médias audiovisuels, le mandat et l'évolution du périmètre d'intervention des régulateurs dans le contexte des bouleversements connus par l'environnement médiatique global ainsi que les attributions des instances de régulation des médias en rapport avec la promotion de la culture des droits de l'Homme et la consolidation des valeurs démocratiques dans les sociétés.

Lors de ces échanges, M. Yusupha Jobe a déclaré que l'expérience marocaine pouvait constituer une bonne source d'inspiration pour son organisation d'autant plus que la PURA est une organisation multisectorielle de l'Etat gambien en charge de la régulation de nombreux secteurs publics et que l'évolution du secteur des médias a besoin d'être accompagnée par une régulation experte et adaptée.

Lors de la même réunion, Mme Latifa Akharbach qui préside actuellement le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication a assuré son homologue gambien de la mobilisation de la HACA pour le déploiement d'un véritable agenda de coopération bilatérale. Elle a par ailleurs formé le vœu que la PURA rejoigne la grande famille des régulateurs africains, unis dans le cadre du RIARC et engagés à garantir les droits des citoyens du continent à un espace public médiatique pluraliste, éthique et sûr.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>